



Rapport Autoviza®

#40947525 • 10/04/26 22:21

Afin d'éviter toute modification d'un rapport Autoviza® original, il est rappelé que l'impression éventuelle de cet écran ou sa transmission par email à un tiers n'a aucune valeur et ne constitue pas un rapport Autoviza®. Seul constitue un rapport Autoviza® garanti conforme aux données existantes relevées pour le véhicule un rapport en version html affiché à l'écran en temps réel sur le site autoviza.fr à la suite d'un clic sur un lien sécurisé.

Rapport offert !

Ce rapport historique Autoviza® d'une valeur de 25 euros TTC vous est exceptionnellement offert par **Leboncoin**.

leboncoin

VOLKSWAGEN GOLFQUARTE

160 750 Km



Synthèse du véhicule



1 propriétaire à la date du rapport.

Par conséquent, si vous décidez de l'acquérir, vous en deviendrez son **2ème propriétaire**.



Contrôle de l'existence du véhicule.

L'immatriculation fournie par le vendeur correspond bien à celle d'un véhicule enregistré dans le parc automobile français.



1 relevé kilométrique disponible.

L'ensemble des relevés disponibles (en provenance de contrôles techniques, de réparation/maintenance, d'expertises ou d'annonces de ventes) pour ce véhicule est de **1**.



Aucune opération atypique détectée .

Aucune opération atypique (import, sortie de parc et retour au parc) détectée.



Vérification des usages professionnels

En vertu des dispositions combinées des articles L.111-1 et L.121-2 du code de la consommation, le vendeur d'un bien de type véhicule est dans l'obligation de communiquer à son acheteur potentiel des informations claires, exhaustives et sincères afin de ne pas l'induire en erreur sur les caractéristiques essentielles du bien notamment. Les usages professionnels listés ci-dessous répondent à cette nécessité.



Location courte-durée

Pas d'usage
détecté



Démonstration

Pas d'usage
détecté



Auto-école

Pas d'usage
détecté



Taxi/VTC

Pas d'usage
détecté



Administratif

Pas d'usage
détecté



Historique du véhicule

2026, avril 160 750 Km

Mise à jour du kilométrage sur un site d'annonces de véhicules d'occasion

2016, mai

Reprise par un professionnel de l'automobile

Véhicule repris dans le département de l'Eure (27)

1991, juillet

Mise en circulation du véhicule

Mise en circulation
09/07/1991

* Lorsque ces données sont disponibles auprès des partenaires d'Autoviza®.

Partenaires Autoviza®



A propos des données du rapport Autoviza®

Propriétaires et nombre de mains administratif

Important : un propriétaire au sens d'Autoviza® n'est pas un conducteur, mais le titulaire de la carte grise.

Par exemple, si un véhicule a été acheté en crédit-bail, il arrive que son conducteur rachète le véhicule au bout de la période initiale de location. Ceci se traduit administrativement par un changement de propriétaire, donc une augmentation du nombre de mains administratif, alors que le véhicule a toujours été conduit par la même personne. Ou encore, si un véhicule a été acheté via un mandataire, la revente par le mandataire du véhicule neuf à son premier utilisateur se traduit par un premier changement de propriétaire alors que le véhicule n'a pas encore été conduit.

Données courantes sur la vie du véhicule

Données relevées à l'occasion de mises en ventes, contrôles techniques, entretien/réparations, expertises, etc. : seules les informations provenant de partenaires Autoviza® sont présentes, lorsqu'elles sont disponibles. Le véhicule peut avoir fait l'objet d'autres opérations auprès d'entités non partenaires Autoviza®; ces opérations n'apparaîtront alors pas.

Exclusion expresse de garantie

Les données présentes dans les rapports Autoviza® proviennent de multiples bases de données, dont certaines peuvent contenir des données déclaratives ou encore saisies manuellement. Par conséquent, même si l'ensemble des données rassemblées a pour objet de construire l'image la plus fidèle possible de l'historique du véhicule, l'exactitude ou la présence de la totalité des données intéressant le rapport ne peut être garantie. Autoviza® décline donc toute responsabilité pour toute conséquence de tout ordre liée à l'absence, l'imprécision ou à l'inexactitude éventuelle de telle ou telle donnée d'un rapport. Au cas où cette responsabilité viendrait à être reconnue, en aucun cas elle ne saurait excéder le montant du prix TTC payé pour l'acquisition du rapport concerné. Autoviza® est une marque déposée de New General Company, RC Paris 522 869 890.